Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°2

Commune associée	Afaahiti
Référence de la fiche	FA_A2
Référence du site	PK 1,3
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	22/03 et 07/06/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
256114	8038006

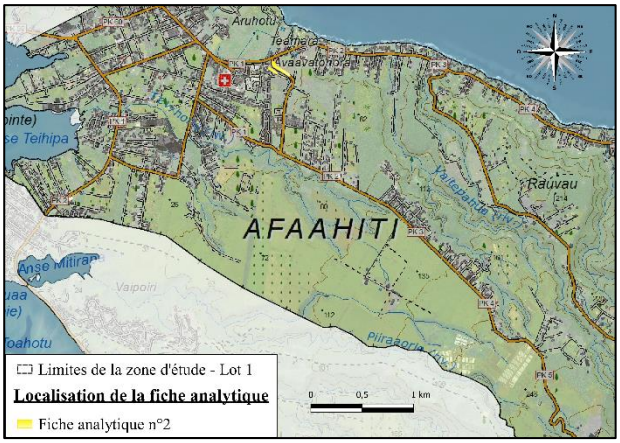

Contexte	
Topographie	**Au sud-ouest** : Talus d'environ 10 m vertical **Au nord-est** : Talus routier d'une hauteur comprise entre 5 m et 13,5 m terrassé en redans
Géologie	Formation de laves basaltiques d'épanchement terminal
Géomorphologie	**Au sud-ouest** : Front de planèze non disséquée **Au nord-est** : Talus anthropique
Hydrogéologie	Pas d'arrivée d'eau souterraine observée
Historique des évènements passés	Pas d'évènements historiques recensés

Résultats des investigations	
Points d'observations	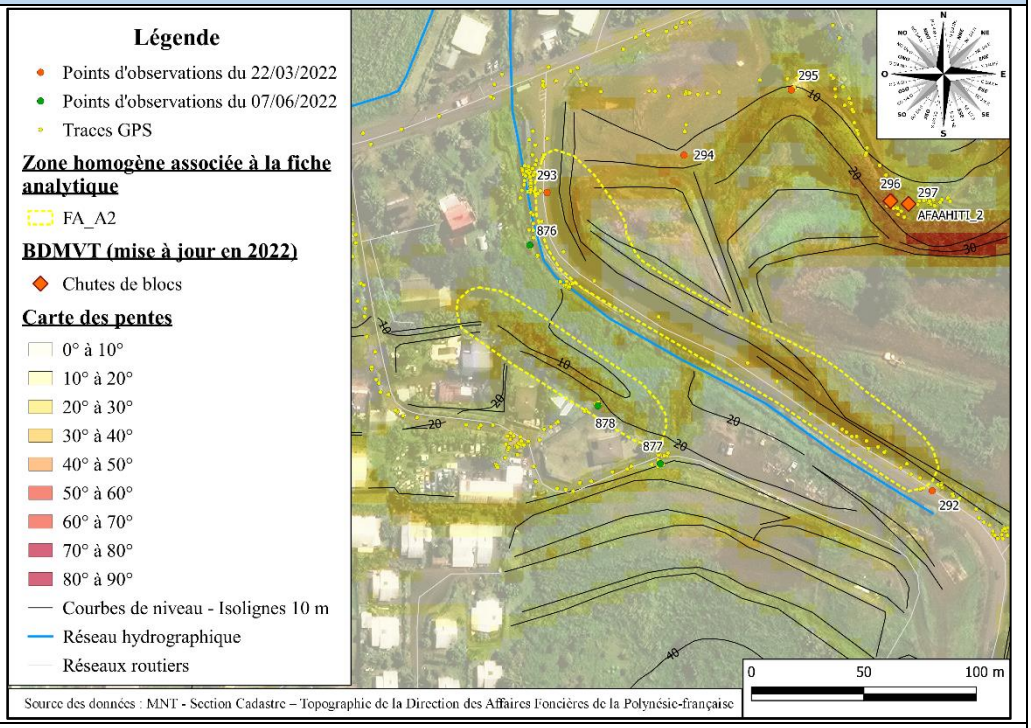
Observations n°877 et n°878	Le point d'observation n°877 correspond à un talus terrassé verticalement d'environ 4 m de haut, constitué de mamus de type II. Le point d'observation n°878 correspond au haut d'un talus vertical d'environ 10 m de hauteur. Les observations n'ont pu être réalisées que depuis le haut du talus.
Observations n°293, 292 et 876	Le point d'observation n°293 correspond au pied du talus terrassé en redans. Le talus routier mesure environ 13,5 m de haut en ce point. Le point d'observation n°292 correspond au pied du talus terrassé en redans. La hauteur du talus diminue progressivement entre le point n°293 et n°292. Le point d'observation n°876 correspond à un caniveau.

Photographies des investigations

Observations n°877 et 878

Point d'observation n°877 – Vue en direction du sud-ouest - Illustration du talus de 4 m terrassé

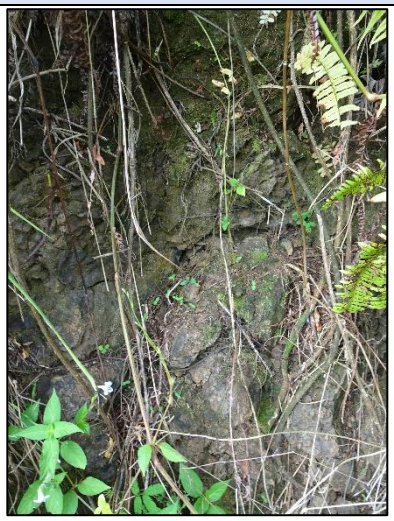

Point d'observation n°877 – Illustration des mamus de type II

Point d'observation n°878 – Illustration de la tête du talus

Illustration du talus très végétalisé observé depuis la route

Observations n°293, 292 et 876	
 Point d'observation n°293 – Vue vers le nord - Illustration du talus de 13,5 m taillé en redans	 *Point d'observation n°293 – Vue vers le sud - Illustration du talus de 13,5 m taillé en redans*
 Point d'observation n°876 – Illustration de la diminution de la hauteur du talus en direction du sud-est	 *Vue vers le nord-ouest – Illustration du talus taillé en redans*
 Point d'observation n°292 – Vue vers le nord-ouest – Illustration du talus taillé en redans	 *Point d'observation n°292 – Vue vers le sud-est – Illustration du talus taillé en redans – Diminution de la hauteur du talus*

 Point d'observation n°876 – Illustration du caniveau	 *Point d'observation n°876 – Illustration du caniveau, de la route et du talus terrassé*

Avis de la DCA existants	
Carte de localisation des avis rendus	Pas d'avis rendus dans ce secteur
Référence des rapports intégrés	
Synthèse à retenir	

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Réduction de l'aléa moyen mouvements de terrain*
Justification de la modification	*Des terrassements ont été réalisés dans ce secteur. Les zones où les talus sont inférieurs à 5 m de haut, avec une zone de replat à l'amont et à l'aval, sont déclassés en aléa faible mouvements de terrain.* ***<u>Zone sud-ouest</u>** :* *Le talus de 10 m de haut est cartographié en aléa moyen mouvements de terrain. L'aléa moyen se poursuit :* - *A l'amont du talus, sur une bande de 5 m en recul direct de tête de versant,* - *A l'aval, sur une bande de 10 m depuis le pied de talus.*

	<u>Zone nord-est</u> *:* *Le talus terrassé en redans est cartographié en aléa moyen mouvements de terrain. L'aléa moyen se poursuit :* - *A l'amont du talus, sur une bande de 5 m en recul direct de tête de versant,* - *A l'aval, sur une bande de 10 m cartographiée depuis le pied de talus, englobant la route présente à l'aval du talus.*